

En classe initiale, en présentiel

Double parcours DSGC et master CCA

Diplôme conférant le grade de master (DSGC) — RNCP : 41855
Master CCA — RNCP : 42356

Le double parcours DSGC & master CCA offre une formation avancée en comptabilité, contrôle et audit avec un suivi structuré.

La réussite à ces diplômes facilite l'accès au stage d'expertise comptable et aux dernières épreuves du DSCG.

Niveau d'études

Bac +5; diplôme d'établissement de niveau 7
(ex-niveau I)

Crédits

30 ECTS par semestre, 120 ECTS au total

Conditions d'accès

- ◆ DGC Intec ou DCG de l'État.
- ◆ Licence CCA.
- ◆ Licence générale dans le domaine de la comptabilité financière, la comptabilité de gestion ou la finance (Une vérification du niveau en comptabilité et en fiscalité sera effectuée).
- ◆ Accès possible par la VAPP.

Durée de la formation

Cette formation se prépare en 2 années d'études.

Objectifs de la formation

Le double parcours DSGC & master CCA garantit une progression pédagogique semestrialisée avec un suivi régulier et un contrôle continu. Cette formation renforce les chances de réussite aux dernières épreuves du DSCG. Elle permet également un accès direct au stage d'expertise comptable, ouvrant la voie vers le diplôme d'expert-comptable.

Poursuite d'études

- ◆ Inscription au stage d'expertise comptable en qualité d'expert-comptable stagiaire.

Dates clés & inscriptions

Candidatures du 16/02/2026 au 01/09/2026.

Inscriptions du 01/06/2026 au 30/10/2026.

Année universitaire semaine du 14/09/2026 à mi-avril 2027.

Examens écrits DSGC : du 07/06/2027 au 11/06/2027

M1(S1) : 13 au 15/01/2027 M1(S2) : 10 au 12/05/2027.

M2(S1) : 13 au 15/01/2027 M2(S2) : 11/05/2027.

Examens oraux (TEC547) du 31/05/2027 au 05/06/2027 ;

Rattrapages du 28/06/2027 au 05/07/2027 ;

en bref

Rentrée semaine du 14 septembre 2026

Lieu Paris 3^e arrt. 3 4 11 ou à distance

Notation examens et devoirs en ligne

Public concerné étudiants avec un bac +3

Poursuite stage d'expertise comptable,
insertion professionnelle

Cours renforcés durant les 2 années
(144 heures au lieu de 72 heures de cours par
UE et année)

intec.cnam.fr > candidater et s'inscrire

Programme		
N° d'UE	Intitulé du cours	ECTS
TEC211/531-41	Gestion juridique, fiscale et sociale	15
TEC212/532-42	Finance	15
TEC213/533-43	Contrôle de gestion et stratégie	15
TEC214/534-44	Comptabilité et audit	15
TEC215/535-45	Management des systèmes d'information	15
TEC218/536-46	Anglais des affaires	15
TEC537	Agrément de mémoire	15
TEC547	Mémoire professionnel	
UE DSGC1/M1 1 ^{re} année		UE DSGC2/ M2 2 ^e année

Débouchés professionnels

- ◆ Collaborateur en cabinet d'expertise comptable ou d'audit visant l'expertise comptable ;
- ◆ contrôleur de gestion ;
- ◆ directeur comptable ;
- ◆ directeur administratif et financier ;
- ◆ auditeur interne en entreprise, association, établissements publics, collectivités locales.

Modalités d'enseignement

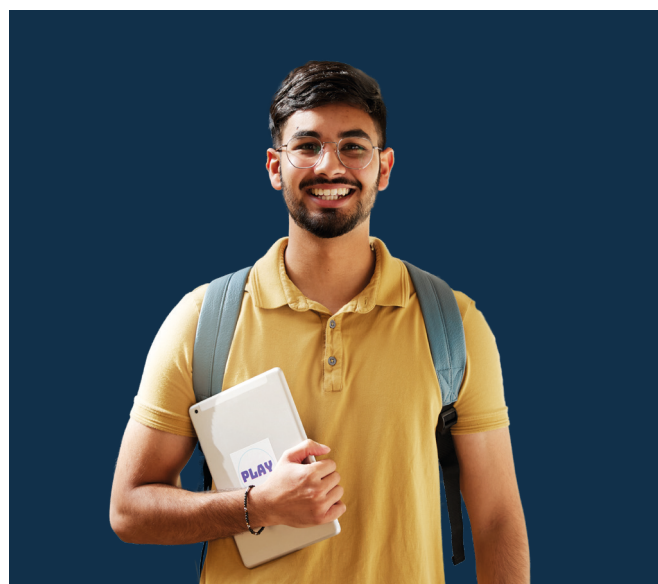
- ◆ En formation initiale renforcée (144 heures au lieu de 72 heures de cours par UE et année) en présentiel
- ◆ En formation initiale renforcée (144 heures au lieu de 72 heures de cours par UE et année) en présentiel en langue anglaise
- ◆ Formation continue et validation des acquis possible ;

Stage de 12 semaines

Le parcours est en formation initiale avec un stage de 12 semaines minimum en fin de chacune des années faisant l'objet d'un rapport de stage.

Compris dans cette formule

- ◆ Supports de cours en ligne, papier en option ;
- ◆ Cours en présentiel 24h par semaine en moyenne ;
- ◆ Webconférences & révisions en ligne et en différé.



Conditions d'obtention

Pour obtenir le **DSGC Intec** :

Il faut avoir préparé toutes les UE du DSCG dont au moins 3 UE du DSGC à l'Intec et obtenu une moyenne générale $\geq 10/20$, sans note $< 6/20$ (la note retenue pour la moyenne par UE sera la meilleure entre l'Intec et l'État).

Pour obtenir le **DSCG de l'État** :

Les titulaires du DSGC Intec doivent passer les UE 1 et 4 du DSCG de l'État et obtenir une moyenne sur ces UE $\geq 10/20$ sans note $< 6/20$.

Pour obtenir le **Master CCA** :

- ◆ Aucune note aux examens écrits $< 6/20$
- ◆ Aucune note terminale moyenne (examens écrits + contrôle continu) $< 6/20$
- ◆ Une moyenne $\geq 10/20$ à chacun des 2 semestres composant l'année universitaire.

À noter que les semestres ne se compensent pas.

Seules sont prises en compte les notes obtenues aux épreuves de l'Intec.

En cas de **redoublement** :

Pour un semestre validé, l'ensemble des matières est considéré comme validé.

Pour un semestre non validé, seules les notes terminales moyennes $\geq 10/20$, avec une note d'examen finale $\geq 6/20$, sont reportables.

Dans les autres cas, les matières doivent être repassées.

Le passage du M1 vers le M2 est conditionné à la validation du M1.

En dehors des auditeurs accédant directement en M2, la validation du Master CCA nécessite d'avoir validé intégralement le M1 et le M2.

Contacts

int_accueil@lecnam.net

int_inscriptions@lecnam.net

int_apprentissage@lecnam.net

